

LE PERMIS AM CYCLOMOTEUR

Âge requis : Dès 14 ans

Nombre d'élèves maximum par session : 4

La formation permis AM option Cyclomoteur permet de conduire un deux-roues de moins de 50 cm³. Celle-ci dure 8 heures. Elle comprend des cours théoriques sur la sécurité routière et la réglementation, ainsi qu'une partie pratique sur le véhicule.

La formation se déroule à notre agence de Gouesnou située 08 rue de l'Eglise.

Partie théorique :

Les candidats apprennent les règles de circulation, la sécurité routière et le fonctionnement du véhicule. Cela inclut des notions sur les risques, le comportement à adopter sur la route, et les équipements de sécurité.

Partie pratique :

Les leçons pratiques permettent aux élèves de se familiariser avec le cyclomoteur hors circulation, et en circulation. Ils apprennent à circuler en toute sécurité, et à effectuer différentes manœuvres de conduite.

La partie hors circulation est réalisée sur un parking public situé rue des Reichstett (salle Henri-Queffelec) à 2 minutes de l'agence de Gouesnou.

Informations à prendre en compte :

- Equipement nécessaire à la formation : casque et gants homologués et en bon état
- En cas de pluie, prévoir des vêtements adaptés (il n'y a pas d'abri sur le parking)
- Le parking ne dispose pas de WC mais le bureau est à côté
- En cas de fortes chaleurs, des bouteilles d'eau peuvent être mises à disposition.



